



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Mauritanie

Question écrite n° 66738

Texte de la question

M. Jean Gaubert souhaite attirer l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation des droits de l'homme en Mauritanie, et plus particulièrement sur la question de l'esclavage. En effet, la traite des êtres humains, la torture et les mauvais traitements relevés dans le récent rapport de Amnesty international restent un thème de préoccupation majeure, malgré l'adoption en juillet 2004 d'une troisième loi contre l'esclavage par le Parlement mauritanien. La remise en liberté provisoire de Mohamed Lemine Ould Mahmoudi, journaliste arrêté après avoir interrogé une jeune esclave en fuite, témoigne de l'acuité de la question dans le pays, où l'indépendance de l'appareil judiciaire et l'équité des procès font objet de doutes. Par conséquent, il lui demande d'indiquer quelles seront les initiatives du Gouvernement, lors de la prochaine commission mixte franco-mauritanienne, pour remédier à la traite des êtres humains en Mauritanie et aux violations des droits de l'homme, notamment dans le domaine de la liberté d'expression.

Données clés

Auteur : [M. Jean Gaubert](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66738

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères (et européennes)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 juin 2005, page 5712